

Redevances relatives aux battues et prix des licences

Prix des licences de chasse

Type de licence	Prix (Dh)
Licence de chasse du gibier sédentaire	150
Licence de chasse de gibiers d'eau et migrateurs terrestres	150
Licence de chasse touristique pour les étrangers non-résidents	800

Redevances relatives aux battues

100 dhs	Par chasseur inscrit sur la demande de battue pour les nationaux et étrangers résidents.
500 dhs	Par chasseur pour les étrangers non-résidents.
500 dhs	Pour le premier sanglier tué en dépassement du nombre fixé par l'autorisation et 1.000 dhs à partir du deuxième.